Banque Havilland (Monaco) Société Anonyme Monégasque au capital de 24.000.000 euros Siège social : 3-7, boulevard des Moulins - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

(en milliers d'euros)

ACTIF	2020	2019
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P	13 945	15 335
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	46 778	58 742
- CRÉANCES À VUE	40 189	51 056
- CRÉANCES À TERME	6 588	7 686
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	152 566	169 753
- CRÉANCES À VUE	23 644	31 835
- CRÉDITS À LA CLIENTÈLE	128 922	137 918
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	699	703
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173	202
AUTRES ACTIFS	232	215
COMPTES DE RÉGULARISATION	360	387
TOTAL DE L'ACTIF	214 752	245 336
PASSIF	2020	2019
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	76 222	100 035
- DETTES À VUE	76 222	100 035
- DETTES À TERME	0	0
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	126 808	133 542
- DÉPÔTS À VUE	118 225	109 133
- DÉPÔTS À TERME	8 583	24 409
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	0	0
AUTRES PASSIFS	425	520
COMPTES DE RÉGULARISATION	552	585
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	10 745	10 655
- CAPITAL SOUSCRIT	24 000	24 000
- REPORT À NOUVEAU (+/-)	-13 345	-13 569
- RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	91	224
TOTAL DU PASSIF	214 752	245 336

HORS BILAN

(en milliers d'euros)

	2020	2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
ENGAGEMENTS REÇUS	6 136	6 680
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	6 136	6 680
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	0	0
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020 (en milliers d'euros)		
	2020	2019
+ Intérêts et produits assimilés	3 529	4 170
• Banques	1 198	1 198
• Clients	3 026	2 972
- Intérêts et charges assimilées	-540	-969
• Banques	-3	-164
• Clients	-537	-805
+ Commission (produits)	1 653	1 507
- Commission (charges)	-239	-285
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0	0
+ Autres produits d'exploitation bancaire	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE	4 403	4 423
- Charges générales d'exploitation	-4 028	-3 921
Charges de Personnel	-2 378	-2 186
Autres charges d'exploitation	-1 650	-1 735
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-46	-75
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	329	427
Coût du risque	-238	-141
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	91	286
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	91	286
+/-Résultat exceptionnel		-62
RÉSULTAT NET	91	224

NOTE D'INFORMATION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

La note d'information et le détail des comptes du bilan et du compte de pertes et profits font partie intégrante des états financiers exprimés en euros.

I. DISPOSITIONS LÉGALES ET PRINCIPES COMPTABLES RETENUS

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexes) de Banque Havilland (Monaco) ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2000-03 du CRC, ainsi qu'aux principes comptables et méthodes d'évaluation généralement admis. Tous les chiffres repris dans les tableaux sont en Euros sauf mention particulière.

Banque Havilland (Monaco) S.A.M. a démarré son exercice comptable le 01/01/2020 et l'a clôturé le 31/12/2020.

II. RÈGLES D'ÉVALUATION

• Créances sur les banques, sur la clientèle

Ces éléments sont inscrits au bilan à leur valeur nominale à l'exception des créances et des engagements non monétaires comme les métaux précieux qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

· Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition déduction faite des amortissements.

• Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan au coût d'acquisition. Elles sont amorties au compte de résultat sur la durée d'utilisation estimée. La méthode utilisée pour l'amortissement est la méthode linéaire.

Banque Havilland (Monaco) SAM a acquis le droit au bail d'une entité monégasque dont elle a racheté le fonds de commerce en 2013. Ce droit au bail représente 694 milliers d'euros (frais inclus) et ne donne pas lieu à dépréciation.

• Autres passifs et comptes de régularisation

Ces sont les comptes transitoires dont l'incorporation au bilan s'impose pour permettre une répartition correcte des revenus et des charges entre l'exercice clôturé et l'exercice suivant.

Conversion

Les créances, dettes, engagements hors bilan et intérêts courus libellés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises sont convertis en euros au cours du jour de paiement ou de réception des devises.

Les écarts résultant de ces conversions sont portés en résultat.

• Intérêts et commissions

Les intérêts et agios sont comptabilisés au compte de résultat *prorata temporis*. Les commissions sont, en revanche, enregistrées selon le critère de l'encaissement.

• Résultats sur opérations de change

Les résultats sur opérations de change sont comptabilisés conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la Réglementation Bancaire modifié par les règlements n° 90-01 et n° 00-02. Les gains et les pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs, sont constatés à chaque fin de période et enregistrés au compte de résultat.

Les positions de change sont réévaluées au cours du comptant à la date d'arrêté.

• Engagements en matière de retraites

Les pensions et retraites sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels sont régulièrement versées les cotisations patronales et salariales. Il n'est pas constitué de provision pour le personnel en activité au titre des indemnités de fin de carrière de droit à la retraite qui découlent de la convention monégasque du travail du personnel des banques. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. À ce titre, l'évaluation de provision réalisée au 31 décembre 2020 détermine une provision non significative compte tenu de l'âge moyen des effectifs.

Situation fiscale

La société entre dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices dont le taux est de 28%, institué par l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964. Compte tenu de l'imputation de déficits reportables sur le résultat bénéficiaire de l'exercice 2020, aucune charge d'impôt n'est à constater au 31 décembre 2020.

• Évènement marquant - Crise sanitaire « Covid 19 »

La Banque a pu poursuive ses activités en recourant à des mesures de télétravail dans le cadre réglementaire.

III. INFORMATIONS SUR LE BILAN

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2020 est de 24 000 000 € divisé en 120 000 actions de 200 € de valeur nominale détenues à 99.96% par Banque Havilland S.A..

Immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
LIBELLÉ	MONTANT	MONTANT
DROIT AU BAIL	694	694
LOGICIELS ET DEV. INFORMATIQUES	83	92
FONDS DE COMMERCE		
AMORTISSEMENTS	-78	-83
TOTAL	699	703

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31/12/2020	31/12/2019
En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
LIBELLÉ	MONTANT	MONTANT
ŒUVRES D'ART	47	38
AGENCEMENTS, MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU	317	376
VÉHICULES	115	115
AMORT. SUR AGENCEMENTS, MATÉRIELS ET MOBILIERS DE BUREAU	-307	-327
TOTAL	173	202

• Ventilation des postes du bilan selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
ACTIF					
Établissement de crédit (hors Banques centrales)	40 189	698	5 891		46 778
Créances sur les établissements de crédit	40 189	655	5 530		46 374
Créances rattachées		43	361		404
Comptes de la clientèle	26 675	8 420	99 202	18 269	152 566
Créances sur la clientèle	26 675	8 420	99 193	18 269	152 557
Créances rattachées			9		9
Valeurs non imputées					
TOTAL	66 864	9 118	105 093	18 269	199 344
PASSIF					
Établissement de crédit (hors Banques centrales)	76 222				76 222
Dettes envers les établissements de crédit	76 222				76 222
Dettes rattachées					
Comptes de la clientèle	120 250	694	5 864		126 808
Comptes créditeurs de la clientèle	120 171	655	5 531		126 357
Dettes rattachées	79	39	333		451
Valeurs non imputées					
TOTAL	196 472	694	5 864		203 030

• Comptes de régularisation

COMPTES DE RÉGULARISATION En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF	MONTANT	MONTANT
POSITION DE CHANGE	0	63
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	198	203
COMPTES TRANSITOIRES	124	93
PRODUITS À RECEVOIR	38	28
TOTAL	360	387

COMPTES DE RÉGULARISATION En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
PASSIF	MONTANT	MONTANT
PROVISION HONORAIRES CAC	80	71
CHARGES À PAYER	424	411
AUTRES	48	103
TOTAL	552	585

• Autres actifs et autres passifs

AUTRES ACTIFS/PASSIFS En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF	MONTANT	MONTANT
FONDS DE GARANTIE MONACO	17	16
DÉPÔT DE GARANTIE AG IMMOB	106	105
CERTIF ASSOCIAT FONDS GARANTIE	42	29
FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS	45	41
FONDS DE GARANTIE DES CAUTIONS	4	4
TICKETS RESTAURANT	11	14
AUTRES	7	6
TOTAL	232	215
PASSIF	MONTANT	MONTANT
TVA COLLECTÉE	18	23
PASSIFS TRANSITOIRES	63	146
CHARGES SOCIALES	166	145
PROV CONGES PAYÉS	178	206
DIVERS		
TOTAL	425	520

• Répartition des postes du bilan en euros et en devises

En euros	Devises	EUR	TOTAL
ACTIF			
Caisse, Banques centrales	77	13 868	13 945
Opérations de trésorerie et interbancaires	41 822	4 956	46 778
Crédits à la clientèle	8 967	143 599	152 566
Immobilisations		872	872
Autres actifs et comptes de régularisation	313	279	592
TOTAL ACTIF	51 179	163 574	214 753
PASSIF			
Opérations de trésorerie et interbancaires		76 222	76 222
Dépôts de la clientèle	50 728	76 080	126 808
Autres passifs et comptes de régularisation		977	977
Capital social		24 000	24 000
Report à nouveau		-13 345	-13 345
Résultat de l'exercice		91	91
TOTAL PASSIF	50 728	164 025	214 753

IV. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

• Ventilation des commissions

En euros	20	20	20	19
Nature des commissions	Charges	Produits	Charges	Produits
Établissements de crédit	76 687		75 708	
Clientèle	163 268	1 652 478	209 651	1 506 827
TOTAL	239 955	1 652 478	285 359	1 506 827

• Frais de personnel

En euros	31/12/2020	31/12/2019
TRAITEMENTS ET SALAIRES BRUTS	1 812 562	1 624 774
CHARGES SOCIALES	537 364	542 711
PROV CONGÉS PAYÉS	27 799	18 060
TOTAL	2 377 725	2 185 545
Effectifs:	18 dont 14 cadres	15 dont 13 cadres

V. INFORMATIONS SUR LE HORS BILAN

• Change à terme

En euros	2020	2019
Opérations de change à terme		
Achats (à recevoir)	0	0
Ventes (à livrer)	0	0

• Engagements de garantie

En euros	2020	2019
Garanties données		
Garanties reçues	6 135 973	6 680 324

· Engagements de financement

En euros	2020	2019
Engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement reçus	0	0

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice social clos le 31 décembre 2020

À l'attention des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2020 pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Les comptes annuels et documents annexes couvrant la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie dans ce contexte complexe et évolutif, selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2020, le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

À notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de Banque Havilland (Monaco) SAM au 31 décembre 2020, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 26 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

François Jean BRYCH

Jean-Humbert CROCI

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX **COMPTES**

Exercice social clos le 31 décembre 2020

À l'attention des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2020 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

I. OPÉRATIONS VISÉES PAR L'ARTICLE 23 DE L'ORDONNANCE DU 5 MARS 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'administration de votre société.

Nous avons vérifié les informations contenues dans ce document et n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

IL ASSEMBLÉE TENUE PENDANT L'EXERCICE 2020

La seule assemblée tenue au cours de l'exercice 2020 est l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 mai 2020 qui a :

- Approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affecté le résultat :
- Renouvelé le mandat d'un administrateur ;
- Nommé les Commissaires aux Comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- Le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue,
- L'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 26 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

François Jean BRYCH Jean-Humbert CROCI